8 rue des Frères Montgolfier
49240 Avrillé
France

Tel : +33(0) 2 41 17 49 49
Fax : +33(0) 2 72 22 11 43

Notice d'utilisation

Rev : V2
Septembre 2025

Couettes @bloc en PVC

Utilisation, nettoyage et entretien de nos couettes en PVC

Restrictions d'utilisation

- L'utilisateur doit s'assurer que la couette est adaptée à la table d'opérations et à la position souhaité du patient.
- Cette couette s'adresse à des utilisateurs formés aux positionnements des patients et aux risques d'escarres.
- Ne pas laver la couette en cabine de lavage et désinfection.
- Ne jamais utiliser de produit nettoyant abrasif ni éponges à grattoir.
- Ne pas fixer de bandes collantes sur la couette.
- Si un produit à base d'alcool pour la désinfection de la peau du patient est utilisé, il est impératif pour des raisons de sécurité (risque d'inflammation et/ou de macération), de veiller à ce qu'il ne s'accumule pas sous le patient.
- S'assurer que le patient n'est pas allergique au PVC.

Lavage, désinfection et maintenance

- La couette en PVC peut être lavée en machine jusqu'à 90° maximum afin de garantir une désinfection efficace.
- La couette en PVC peut être nettoyée en l'essuyant avec un chiffon doux imbibé d'eau contenant un détergent neutre ou avec une solution prête à l'emploi (par ex. ANIOS Surfa'safe, ALFAKARM Septalkan, Laboratoire HUCKERT'S Umonium 38 Medical Spray…) ou des lingettes imbibées (par ex. ANIOS Oxy Wipes ; Wip'ANIOS Excel ; Laboratoire HUCKERT'S Umonium 38 Medical Tissues …).
- De manière générale, les désinfectants de surface à base d'aldéhydes, de composés quaternaires, de dérivés de guanidine ou d'oxygène actif ont démontré leur efficacité. Il convient cependant de privilégier ceux formulés spécifiquement pour les équipements médicaux, afin de limiter les dépôts filmogènes et les effets agressifs sur le PVC.
- Le nettoyage et la désinfection in situ peuvent être également effectués sur le revêtement avec de l'eau chaude à la main et un détergent neutre ou avec une solution d'hypochlorite de sodium (0,1% ou de 1000 parties par million de chlore disponible).
- Les produits type Ercesolvant©, Remove©, Antiadhésif GILBERT©… utilisés pour éliminer les résidus d'adhésifs (Elastoplast©, champs collants), doivent être soigneusement rincés et séchés immédiatement après usage. Ne pas le faire peut entraîner l'accumulation de réactif endommageant le revêtement en PVC. Tous produits à base d'acétone, éther et autres solvants volatiles doivent être utilisés avec les mêmes précautions.
- Il est essentiel que la couette sèche soigneusement après nettoyage. Ainsi il ne faut jamais recouvrir la couette avec des champs, gels, sur-matelas chauffant, ni la remettre en service avant son complet séchage.
- Il est fortement recommandé de nettoyer la surface de la couette entre deux patients, mais aussi le dessous plusieurs fois par jour et systématiquement après une intervention septique.
- Enfin, il est impératif pour des raisons d'hygiène de remplacer la couette dès lors qu'il présente des dommages (déchirure, entaille, fissures, brûlure…) En effet, les produits altérés ne sont plus étanches et l'humidité qui pénètre alors dans la mousse y favorise le développement de germes et bactéries.

Précautions particulières

Avant toute utilisation il est nécessaire de s'assurer du bon état de la couette et de sa bonne mise en place.

8 rue des Frères Montgolfier
49240 Avrillé
France

Tel : +33(0) 2 41 17 49 49
Fax : +33(0) 2 72 22 11 43

Notice d'utilisation

Rev : V2

Septembre 2025

Conditions particulières de stockage et d'utilisation

Température min	Stockage : -15°	Utilisation : + 15 °
Température max	Stockage : + 45 °	Utilisation : + 25 °
Hygrométrie (%HR) min	Stockage : 30 %	Utilisation : 30 %
Hygrométrie (%HR) max	Stockage : 70 %	Utilisation : 70 %

Fin de vie

En fin de vie la couette doit être nettoyée et désinfectée normalement puis placée dans le système destiné à l'élimination des déchets de type tout venant.

Références normatives

Fabricant : @bloc

Conforme à la réglementation européenne

Dispositif Médical CE classe1

Classement feu BS7177 ; EN 597-1

Résistance aux désinfectant biocompatibles : ISO 10993/5 2009

Tout incident grave survenu en lien avec l'un de nos coussins devra faire l'objet d'une notification auprès de @bloc et de l'ANSM conformément à la réglementation en vigueur.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter.

CE

Mandataire autorisé CH-REP :

CH REP

GMB Services
Route de Mouthe 20,
1343 Les Charbonnières - Switzerland
info@gmb-services.com